**Communiqué de presse**

**Lancement des travaux cartographiques préparatoires**

**du Recensement Général de la Population et de l’Habitat de 2024**

Le Haut-Commissariat au Plan a procédé, à partir du 17 avril 2023, au lancement des travaux cartographiques du 7ème Recensement Général de la Population et de l’Habitat prévu en septembre 2024. Cette opération, qui va se dérouler pendant 14 mois sur le terrain, consiste à géoréférencer l’ensemble des logements, des établissements économiques et administratifs et des équipements socio-culturels existants sur l’ensemble du territoire national et de subdiviser ce dernier en unités géographiques dites « districts de recensements » qui permettront, lors de la collecte des données du recensement, auprès des ménages, d’assurer un ratissage exhaustif de la population et des logements sans risque d’omission ni de doublons.

La cartographie des établissements économiques et sociaux vise à collecter des informations sur les principales caractéristiques des unités de production et de service dont l’identification, l’activité et l’emploi permettant de mettre en place un répertoire statistique intégré et une base de données territoriales géoréférencées de toutes ces unités.

La collecte des données issues de ces opérations est réalisée à travers l’usage d’une application informatique mobile embarquée dans des tablettes et mobilise, sur le terrain, environ 2000 personnes dont 120 superviseurs centraux, régionaux et provinciaux, 340 contrôleurs, 960 enquêteurs, 100 opérateurs du système d’information géographique s’appuyant sur une logistique de 438 véhicules avec chauffeurs.